



Notre réf.: 6426866/2025/I/IOC

9 septembre 2025

Objet: Enquête sur les priorités météorologiques et océanographiques du Conseil collaboratif mixte OMM-COI

Suite à donner: Communiquer le lien de l'enquête aux correspondants concernés au niveau national afin qu'ils répondent à l'enquête d'ici au **30 septembre 2025**

Madame, Monsieur,

Au nom du Conseil collaboratif mixte de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et de la Commission océanographique intergouvernementale (COI), je sollicite votre participation des plus utiles à une enquête destinée à recueillir avis et suggestions sur les domaines de travail prioritaires actuels du Conseil collaboratif et les orientations futures de ce dernier. Cette enquête a été demandée parallèlement par le Conseil exécutif de l'OMM, à sa soixante-dix-neuvième session ([résolution 11 \(EC-79\)](#) – Conseil collaboratif mixte OMM-COI), et par l'Assemblée de la COI, à sa trente-troisième session ([décision 4.6 \(décision A33/4.6 de la COI\)](#) – Conseil collaboratif mixte OMM-COI – Conseil stratégique sur le travail conjoint pour atteindre les objectifs communs).

Le Conseil collaboratif mixte a été créé en 2019 en tant qu'organe d'orientation, avec pour objectif premier de promouvoir une collaboration de haut niveau et une large participation des organes compétents de la COI et de l'OMM dans le but de faire progresser ensemble tous les aspects de la chaîne de valeur en lien avec les observations, les capacités de prévision, la gestion des données et l'accès à celles-ci, la recherche, les services mondiaux et régionaux et le développement des capacités. Le Conseil collaboratif œuvre sur des sujets d'intérêt mutuel pour l'OMM et la COI pour maintenir, renforcer et promouvoir les liens entre les spécialistes du temps, de l'eau, du climat et de l'océan afin de concrétiser les ambitions de ces deux organisations, en s'appuyant sur leur longue tradition de coopération et sur celle qui existe, au niveau national, entre les instituts météorologiques et océanographiques.

Lors de sa réunion de septembre 2024, le Conseil collaboratif mixte a défini dans un premier temps quatre domaines d'action prioritaires, comme suit:

- Caractériser les réseaux d'observation de base de l'océan, notamment dans le contexte du Réseau d'observation de base mondial
- Améliorer la gestion et l'interopérabilité des données
- Renforcer la résilience côtière et maritime
- Renforcer le développement des capacités par la collaboration et des cours de formation communs

Par ailleurs, deux sous-groupes ont été constitués pour s'occuper spécifiquement des réseaux d'observation de base de l'océan et des aspects liés à la gestion et à l'interopérabilité des données.

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie
Coordonnateurs du Comité permanent des services de météorologie marine et d'océanographie (SC-MMO)

Nous vous demandons de bien vouloir transmettre cette [enquête](#) aux correspondants concernés de votre pays, représentant les organismes dont les travaux sont au croisement de la météorologie et de l'océanographie. Les réponses que nous recevrons nous aideront à définir les priorités et activités futures du Conseil collaboratif mixte en adéquation avec les nouveaux besoins des Membres de l'OMM et des États membres de la COI.

Nous vous saurions gré de bien vouloir participer à cette enquête d'ici au **30 septembre 2025** et nous vous remercions de votre précieuse contribution.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ko Barrett', with a long, sweeping flourish extending to the right.

Ko Barrett
pour la Secrétaire générale